



# LUMIERE TURQUOISE

numéro 80 / Janvier 2019

## Sommaire

LE ZOOM ECONOMIQUE .....	2
La situation économique et financière de la Turquie.....	2
La situation économique et financière de l'Azerbaïdjan .....	3
Les IDE en Géorgie en 2017-2018 .....	5
Les enjeux du Brexit pour la Turquie.....	7
La Géorgie reste attractive pour les IFIs.....	8
ENJEUX REGIONAUX.....	11
L'influence économique de la Turquie dans son environnement régional.....	11
Profil des entreprises et régions exportatrices vers la zone .....	12
STRATEGIES SECTORIELLES.....	13
Etat actuel et enjeux de la coopération de l'Azerbaïdjan avec l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) .....	13
Le secteur automobile turc frappé par la crise économique .....	14
La finance islamique en Turquie .....	16
A L'AGENDA .....	19
ORGANIGRAMMES DU SER D'ANKARA & DES SE DE BAKOU ET DE TBILISSI .....	20
CADRE & DONNEES SUR LA TURQUIE .....	21
CADRE & DONNEES SUR LA GEORGIE, L'AZERBAÏDJAN ET LE TURKMENISTAN .....	22

## EDITORIAL

L'année 2018 a été en Turquie riche en événements, tant au regard de la réorganisation institutionnelle, qui s'est traduite par une présidentialisation de la gouvernance économique, que des tensions géopolitiques (régionales ou turco-américaines). Le décrochage de la livre turque au milieu du mois d'août (en pleine affaire « pasteur Brunson ») a été le déclencheur d'une crise économique qui se caractérise notamment par le recul de la croissance (-1,1% au T3 2018), du déficit courant (-34 Mds USD en novembre 2018) et par une forte pression inflationniste (25,2% en g.a. en octobre 2018).

A quoi peut-on s'attendre pour 2019 ? Un recul de la croissance économique est anticipé, au moins sur la première partie de l'année. L'éventail des prévisions de croissance est particulièrement large, oscillant entre -2% (Moody's) et +2,3% (gouvernement). Comme la demande interne et l'investissement poursuivront leur contraction, ce sont les dépenses publiques qui soutiendront l'activité (la baisse du déficit courant donne d'ailleurs de nouvelles marges de manœuvre au gouvernement). Ainsi, en ce début d'année, qui voit les élections municipales du mois de mars se profiler, les autorités ont pris un ensemble d'initiatives visant à soutenir l'activité, comme la mise en place de réductions ciblées de taxes indirectes, la mobilisation des banques publiques en vue de restructurer les dettes liées aux cartes de crédit ou encore le soutien du crédit aux entreprises exportatrices et PME. L'ampleur et l'impact de la crise économique sur le tissu économique turc sont encore difficilement quantifiables. Elle touche désormais davantage d'acteurs (et non plus seulement les grandes sociétés exposées par leur dette externe) et de secteurs. Nombreuses sont ainsi les entreprises qui sont entrées sous la protection du « concordat », faisant craindre une forte poussée du taux de chômage dans les prochains mois. Malgré un contexte international moins dynamique (tensions commerciales, ralentissement de la croissance chinoise, baisse du PMI allemand...) et les contraintes de financement, un début de reprise est néanmoins anticipé au second semestre 2019.

De son côté, l'économie azerbaïdjanaise, après une année 2018 marquée par le retour d'une croissance modérée (+1,5%) sur fond de volatilité persistante des cours du brut, devrait sensiblement accélérer en 2019 (+3,5%), tirée par la montée en puissance des exportations de gaz naturel. Ainsi, la mise en service du gazoduc TANAP, avant l'achèvement prévu cette année du TAP, confortera l'Azerbaïdjan dans son rôle de pivot énergétique régional. Cette amélioration de la conjoncture fournit aux autorités une marge de manœuvre supplémentaire pour réaliser les transformations nécessaires pour assurer l'avenir économique du pays à moyen terme. Le Turkménistan devrait en 2019, selon les « chiffres officiels », parvenir à maintenir une croissance soutenue (+6%, après 6,2% en 2018). Celle-ci reposerait encore essentiellement sur un niveau toujours très élevé d'investissement public avec des annonces récentes de nouveaux grands projets d'infrastructures (autoroutes, ensembles hôteliers). Enfin, en Géorgie, la croissance devrait de nouveau dépasser le seuil des 5% en 2019 tandis que l'inflation et la situation des comptes publics paraissent sous contrôle. Le pays reste néanmoins vulnérable à tout choc externe en raison d'une balance commerciale structurellement déficitaire, d'une faible valeur ajoutée de ses exportations et d'une dette externe principalement contractée par le secteur privé et les grandes entreprises publiques, qui représentent plus de 107% du PIB. La poursuite de réformes structurelles dans le domaine de l'éducation, des infrastructures physiques et du renforcement du cadre des affaires s'avère importante pour renforcer la croissance sur le long terme et la rendre plus inclusive.

**Daniel GALLISSAIRES,**  
Chef du Service économique régional d'Ankara



## LE ZOOM ECONOMIQUE

### La situation économique et financière de la Turquie

Le PIB se contracte au 3<sup>ème</sup> trimestre. Le ralentissement de l'inflation et la contraction du déficit courant soulignent avant tout une faiblesse persistante de la demande intérieure et non une amélioration structurelle de l'économie turque. Par ailleurs, si le système bancaire turc n'est pas exposé à un problème de refinancement ou de liquidité à court terme, la dégradation de la qualité du portefeuille de crédits peut susciter des inquiétudes.

#### *L'inflation ralentit plus fortement qu'anticipé depuis le début de l'automne*

Après avoir culminé respectivement à 46,2% (au mois de septembre) et 25,2% (au mois d'octobre) en g.a., la dérive des prix à la production et à la consommation a sensiblement ralenti à 33,6% et 20,3% respectivement au mois de décembre, des niveaux inférieurs à ceux attendus par le marché et proches de l'objectif du gouvernement. Par ailleurs, les anticipations d'inflation à 12 mois et 24 mois ont également été révisées à la baisse, passant à 16% dans un an et à 12% dans deux ans.

En décembre, les marchés ont pu interpréter certains changements dans la communication de la Banque centrale comme une possible inflexion de la conduite de la politique monétaire. Le principal taux directeur est toutefois demeuré inchangé à l'issue de la réunion de janvier du comité de politique monétaire. En effet, l'impact potentiel des facteurs qui ont permis la forte décélération de l'inflation cet automne paraît désormais épuisé : la forte appréciation de la livre est probablement arrivée à son terme, en l'absence de facteurs fondamentaux et techniques soutenant cette tendance ; la baisse sensible des cours du baril de pétrole ne se poursuivra probablement pas au même rythme durant les mois à venir ; les mesures mises en œuvre par le Gouvernement dans le cadre de son plan de lutte contre l'inflation (réductions de prix, imposées ou suggérées, sur les biens de consommation ainsi que sur les coûts d'emprunts d'une partie des crédits, baisse des prix dans le secteur de l'énergie et réduction des taxes) ont pris fin le 31 décembre 2018. La fin de ces mesures temporaires de réduction des prix et la hausse de 26% du salaire minimum annoncée à la fin du mois

de décembre 2018 devrait donc entraîner une accélération de l'inflation au cours du 1<sup>er</sup> trimestre de l'année 2019, ce qui n'est pas de nature à inciter l'Institut d'Emission à assouplir les conditions de sa politique monétaire. Cela étant, à l'approche des élections municipales de la fin du mois de mars 2019, la tentation peut être grande pour le gouvernement de vouloir inverser ce scénario : la prolongation jusqu'au 31 mars de la réduction de la taxe spéciale à la consommation (ÖTV) sur certains produits ciblés s'inscrit certainement dans ce cadre.

#### *L'activité économique est plus déprimée qu'anticipée*

D'abord parce que l'ensemble des indicateurs sont non seulement tous orientés à la baisse, mais ils apparaissent également plus dégradés qu'estimés par les économistes. Ainsi, le PIB au 3<sup>ème</sup> trimestre 2018 a, pour la première fois depuis le 2<sup>ème</sup> trimestre 2016 (lequel avait subi l'impact négatif de la tentative de coup d'Etat) affiché une contraction par rapport au trimestre précédent : -1,1% par rapport au 2<sup>ème</sup> trimestre 2018, et seulement 1,6% par rapport au 3<sup>ème</sup> trimestre de l'année 2017, bien en deçà du consensus de 2,2% formulé par un panel d'économistes, ce qui ramène la croissance de l'activité à 4,5% depuis le début de l'année, en g.a. In fine, selon le consensus de marché, la croissance du PIB devrait atteindre 3% pour l'ensemble de l'année 2018, ce qui, implicitement et compte tenu de l'acquis de croissance obtenu sur les neuf premiers mois de l'année 2018, signifierait que le PIB du 4<sup>ème</sup> trimestre 2018 se contracterait d'au moins 1% en g.a. La baisse de l'activité est d'abord tirée par la faiblesse de la demande interne ainsi que par la baisse des investissements : pour la première fois depuis 2010, la contribution des investissements à la formation du PIB est négative au 3<sup>ème</sup> trimestre 2018. Seul élément positif, en apparence, les comptes extérieurs se redressent : grâce à la vigueur des exportations, portées par un taux de change favorable, et à la baisse des importations, pour le quatrième mois consécutif, le compte courant affiche un excédent au mois de novembre 2018 : 986 M USD après 2,7 Mds USD le mois précédent. Grâce à ces performances, le déficit du compte courant devrait être inférieur à 33 Mds USD pour l'ensemble de l'année 2018, alors qu'au mois de mai 2018, il atteignait 58,2 Mds USD sur douze mois. Cela étant, cette amélioration du compte courant est tirée surtout par la faiblesse des importations (en recul de 21% par rapport au mois de novembre 2017), due à

l'atonie de la demande interne, plus que par l'essor des exportations (en progression de 9,4% par rapport au mois de novembre 2017) qui serait le reflet d'une amélioration structurelle de la compétitivité des produits et de l'économie turque. Par ailleurs, le ralentissement économique de l'UE, premier débouché des exportations turques, aura également un impact négatif sur les échanges extérieurs et sur la croissance du PIB.

Ensuite, parce que les indicateurs de production et ceux relatifs à la confiance des acteurs économiques sont toujours orientés à la baisse, ce qui devrait se refléter sur les données de l'activité durant les trimestres à venir. S'agissant, en premier lieu, des indicateurs liés à la production, pour le troisième mois consécutif, la production industrielle recule en g.a. (-5,3%) ainsi que le taux d'utilisation des capacités de production, qui atteint 74% au mois de décembre 2018 contre 79% un an plus tôt. Concernant, en second lieu, les indicateurs de confiance, ils sont tous en territoire négatif, même si les chiffres au titre du mois de décembre semblent indiquer une inflexion de la tendance, c'est-à-dire une amélioration du sentiment des acteurs économiques. L'amélioration de ces indices peut être aussi le reflet des mesures fiscales décidées cet automne par le gouvernement pour favoriser la consommation et l'achat de biens immobiliers. L'indicateur relatif au secteur de la construction, un des piliers du développement de l'économie turque, est, quant à lui, toujours déprimé : au mois de décembre 2018, il s'affiche en retrait de 32,1% en g.a., tandis que la différence entre l'indice du coût à la construction et celui du prix de l'immobilier était à un plus haut historique au mois d'octobre.

Enfin, parce qu'en dépit d'un assouplissement des conditions tarifaires, la distribution du crédit est pratiquement à l'arrêt. Depuis le début du mois de novembre, la croissance des crédits, hors effet de change, est devenue négative : elle atteint -3.2% à la mi-décembre contre une croissance de 2,4% à la fin du premier semestre 2018. Cette réduction reflète, d'une part, une volonté des banques de diminuer leur effet de levier (processus de *deleveraging*), et limiter ainsi l'impact financier de la dégradation à venir de leur portefeuilles de crédits, et, d'autre part, de la difficulté des entreprises à dégager suffisamment de *cashflow*, en raison de la faiblesse de la demande interne, pour respecter les ratios d'endettement et de capacité de

remboursement imposés par les banques pour renouveler les crédits actuels ou en octroyer de nouveau. A cet égard, le rythme et l'ampleur du ralentissement, puis de la contraction, depuis le début du mois de novembre, des financements bancaires incitent à porter une appréciation prudente sur les différents scénarios de croissance. En effet, cette diminution est la plus importante observée depuis au moins 10 ans : en 2009, alors que la baisse du portefeuille de crédit n'avait jamais dépassé le rythme de -0,25%, la croissance avait reculé de 4,7%.

## La situation économique et financière de l'Azerbaïdjan

Après sept trimestres consécutifs de contraction du PIB, l'économie azerbaïdjanaise est, depuis le dernier trimestre de l'année 2017, de nouveau sur le chemin de la croissance, sous l'effet principalement de la reprise des cours du pétrole. L'Azerbaïdjan a entrepris une politique de diversification de son économie pour préparer l'après-pétrole, les réserves étant estimées à 25 années de production au rythme actuel.

### **Le redressement de l'économie**

Grâce à des cours du pétrole élevés, la situation de l'économie azerbaïdjanaise s'est nettement redressée. D'abord, parce qu'avec une augmentation de 34 % du prix du baril de pétrole, en moyenne depuis le début de l'année (73 USD contre 54,4 USD en moyenne en 2017), et une augmentation de 0,7% de la production (contre une diminution de 5,5% de la production en 2017), la croissance du PIB des activités pétrolières a atteint 0,5% sur les 9 premiers mois de l'année 2018, par rapport aux 9 premiers mois de l'année 2017.

Ensuite, parce que, la plus grande partie de la production pétrolière étant exportée, les comptes externes se sont améliorés. Les recettes pétrolières ont augmenté de 85% par rapport à l'année dernière, ce qui a permis de dégager un surplus commercial de 6,4 Mds USD, équivalent à 11% du PIB, contre respectivement 2 Mds USD et 4% du PIB par rapport aux trois premiers trimestres de l'année 2017. Ces recettes pétrolières ont permis d'accroître les ressources budgétaires de 8 Mds USD sur la période et de financer ainsi les dépenses publiques. Or, ce sont les dépenses publiques qui demeurent le moteur de la croissance des activités non pétrolières en Azerbaïdjan, *via* les transferts sociaux et

les dépenses d'investissement. Cela étant l'impact de ces dépenses publiques sur la croissance de l'activité hors pétrole reste faible en 2018 car le secteur de la construction, lequel représente un peu plus de 12% du PIB national, est en contraction de plus de 17% et les services sociaux, lesquels représentent un peu moins de 30% du PIB, ne contribuent pratiquement pas à la croissance économique. Dans ce contexte, la croissance du PIB, hors activités liées au pétrole, ne progresse que d'1% sur les 9 premiers mois de l'année. La croissance du PIB de l'Azerbaïdjan est estimée entre 1% et 1,7% en 2018 et pourrait accélérer à 3% par an à partir de l'année 2019.

Enfin, parce que les recettes d'exportations pétrolières ont permis de reconstituer le matelas de réserves de change du pays. Ainsi, les liquidités du fonds souverain SOFAZ s'élevèrent à 40 Mds USD, soit un montant sensiblement équivalent au PIB annuel, et les réserves de change de la Banque centrale atteignent 5,4 Mds USD, l'équivalent de près de 9% du PIB, couvrant près de 9 mois d'importations. La reconstitution des réserves de change de la Banque centrale et la mise en œuvre d'une politique monétaire restrictive ont permis de stabiliser la valeur de la monnaie et de maîtriser la dérive des prix à la consommation: le taux d'inflation atteint ainsi 2,6% en moyenne annuelle à la fin du mois de septembre 2018 contre 13,4% un an plus tôt. La dérive des prix devrait être comprise entre 3% et 4% en 2018 et atteindre 3,8% en 2019.

### ***Le secteur bancaire peine à se redresser de la crise des changes de l'année 2016-2017, ce qui freine le financement de l'économie***

La dévaluation, à deux reprises, du manat en 2015 a entraîné une détérioration significative de la situation financière des banques. D'abord parce que les dévaluations ont eu pour effet d'accroître le service de la dette des prêts libellés en dollars, ce qui n'était pas neutre dans un contexte où un tiers du portefeuille de crédits était libellé en devises étrangères. La hausse du coût du service de la dette et le ralentissement économique résultant de la baisse du cours du pétrole, et donc des recettes d'exportation de l'Azerbaïdjan, ont entraîné une dégradation significative de la qualité du portefeuille de crédits, le taux de créances douteuses et litigieuses passant de 5,3% à la fin de l'année 2014 à 13,8% à la fin de l'année 2017. Ensuite, parce que les dévaluations ont entraîné une forte dollarisation de l'économie, les déposants préférant convertir leurs

avoirs plutôt que de risquer de nouvelles pertes de richesse : ainsi, le taux de dollarisation des dépôts est passé de 49,9% en 2014 à 81% un an plus tard.

Les autorités publiques ont mis en œuvre des mesures énergiques afin de restaurer la viabilité du système bancaire et, notamment, celle du premier acteur de la Place, la banque publique *International Bank of Azerbaijan*, laquelle représente 30% des actifs globaux du secteur. Mais, au-delà de la restructuration de cet établissement, c'est l'ensemble du paysage bancaire qui a été transformé avec, notamment, la création d'un organe de supervision du système financier, la FIMSA, et d'un ensemble d'instruments visant à renforcer la stabilité financière du pays : dispositif de fourniture de liquidité d'urgence, fonds de garantie des dépôts et mécanisme de résolution. Enfin, le superviseur a retiré l'agrément de 10 banques et deux établissements ont fusionné, ramenant le nombre total d'acteurs à 30 entités. Le secteur bancaire paraît désormais plus robuste tant en ce qui concerne la solvabilité des établissements qu'en ce qui concerne leur liquidité. Cela étant, le secteur bancaire est toujours convalescent, conduisant les banques à faire preuve de prudence dans la distribution de crédits.

### ***L'objectif de diversification de l'économie***

Pour faire face à l'épuisement des ressources pétrolières, le gouvernement a défini des axes stratégiques pour diversifier son économie. D'abord, parce que les réserves de pétrole du pays sont limitées et le pays ne peut compter qu'en partie sur l'exploitation de ses ressources en gaz pour pallier la diminution progressive à venir de ses recettes d'exportations pétrolières. Ensuite, parce que l'économie azerbaïdjanaise dépend étroitement de la conjoncture pétrolière internationale. Officiellement, le PIB des activités hors pétrole ne cesse de croître et dépasse désormais le PIB des activités pétrolières : sur les 9 premiers mois de l'année, le PIB hors activités pétrolières représente ainsi 50,5% du PIB total contre 37,9% en 2008. Mais le PIB des activités hors pétrole est en réalité très sensible aux fluctuations de prix du pétrole en raison des transferts budgétaires et de l'absence d'un tissu de PME diversifiées. Enfin, parce que le secteur pétrolier est très capitalistique et ne représente qu'1% des emplois du pays. Or, même si la croissance de la population (environ 1% par an) et le taux de chômage officiel (5% de la population active)

sont faibles, il est nécessaire de développer d'autres secteurs d'activités et de nouvelles sources de revenus.

***Les efforts du gouvernement ont porté d'une part sur l'amélioration de la gouvernance et des institutions et, d'autre part, sur un plan de développement économique à moyen terme***

S'agissant en premier lieu de l'amélioration de l'environnement institutionnel, l'Azerbaïdjan a adopté, en juin 2018, une nouvelle loi fiscale dont le but est à la fois de renforcer la discipline budgétaire en limitant l'endettement de l'Etat -la dette publique représentait 46,4% du PIB en 2017 - et de limiter, en l'encadrant par de nouvelles règles, les transferts discrétionnaires - et pro-cycliques - des revenus tirés des exportations pétrolières du fonds souverain SOFAZ au budget de l'Etat. Dans ce cadre, l'augmentation des dépenses sera limitée à 3% par an et les transferts de revenus pétrolier ne seront plus calculés sur la base des recettes pétrolières attendues mais seront limités à un montant équivalent à 30% des actifs financiers nets du pays. L'objectif à terme est de limiter la part des transferts de SOFAZ au budget de l'Etat à 15% des recettes budgétaires (contre 49% en 2018) ce qui diminuera la sensibilité de la politique budgétaire azerbaidjanaise à l'égard de la volatilité des cours du pétrole. Enfin, afin d'améliorer l'accès du secteur privé au crédit, le gouvernement a mis en œuvre un *credit bureau* (permettant d'évaluer le risque de crédit des emprunteurs) ainsi qu'un registre des biens mobiliers pouvant être mobilisés en garantie de prêts (*Collateral registry for movable assets*) et a créé un fonds spécifique (*Mortgage and guarantee fund*) pour financer une partie des charges d'emprunts et apporter des garanties additionnelles aux entreprises.

Concernant la diversification de l'économie, un plan stratégique adopté à la fin de l'année 2016 a identifié 11 secteurs économiques et a défini, pour chacun d'entre eux, des buts et des priorités. Cela étant, les efforts ont, jusqu'à présent, porté principalement sur le développement de deux secteurs économiques pourvoyeurs de devises et d'emplois : le secteur agricole et le tourisme. Grâce à de nombreuses aides financières et subventions fiscales, l'activité du secteur agricole (qui représente environ 10% du PIB hors pétrole et 35% des emplois) et du secteur touristique (environ 4% du PIB hors pétrole) a progressé respectivement d'un peu plus de 4% et d'un peu plus de 8% sur les 9 premiers mois de l'année 2018 par rapport

à la même période de l'année 2017, soit un rythme plus rapide que la croissance du PIB hors activités pétrolières. Enfin, plusieurs initiatives ont été mises en œuvre pour favoriser et soutenir la création de PME.

***Le succès de la politique de diversification s'inscrit par nature sur le long terme***

D'abord, parce que les plans stratégiques de développements sectoriels n'ont été mis en œuvre, au mieux, que partiellement. Ensuite, parce qu'en dépit des réformes mises en œuvre pour améliorer le cadre institutionnel du pays, l'environnement des affaires est perfectible. Ainsi, outre une corruption élevée, une économie largement dirigée par l'Etat et un système judiciaire dont les décisions sont, dans les faits, rarement favorables aux entreprises étrangères, le fonctionnement de l'appareil administratif est sujet à caution. Enfin, malgré les efforts entrepris en ce sens, l'accès au crédit des PME du secteur privé est toujours difficile. *In fine*, les crédits aux grandes entreprises du secteur public, les prêts à la consommation et les prêts hypothécaires constituent la plus grande partie du portefeuille de prêts des banques alors que l'objectif du gouvernement est de porter la part des PME à 5-10% des crédits.

### Les IDE en Géorgie en 2017-2018

En 2017, la Géorgie détenait 17,4 Mds USD d'IDE, soit 0,06% des stocks d'IDE mondiaux (96<sup>ème</sup> rang). Les flux entrants d'IDE se sont élevés à 1,9 Md USD (12,3% du PIB), soit +16% par rapport à 2016. Le secteur des transports et des communications et le secteur financier sont les principaux bénéficiaires d'IDE. Les flux d'IDE entrants relevés en 2017 avaient principalement pour origine l'Azerbaïdjan, la Turquie et le Royaume-Uni. Les investissements français se concentrent essentiellement dans le secteur l'agroalimentaire, les transports et l'immobilier commercial. La signature de l'accord de libre-échange approfondi et complet avec l'Union européenne est de nature à accentuer l'attractivité du pays pour les investisseurs à moyen terme. Les chiffres des IDE au premier semestre de 2018 sont équivalents à ceux de la période en 2017.

### **La Géorgie représente un pôle dynamique d'attraction des IDE au niveau régional**

D'après la CNUCED, la Géorgie détenait en 2017 un stock d'IDE de 17,4 Mds USD, soit 0,06% du stock d'IDE mondiaux (96<sup>ème</sup> rang). Ce stock, qui a fortement progressé depuis 10 ans (+320% entre 2007 et 2017), a légèrement augmenté en 2017 (+1,8% par rapport à 2016). Il représente 127% du PIB du pays, contre 103% en 2016. Dans la région, la Géorgie se classe derrière l'Azerbaïdjan (22,6 Mds USD ; 76<sup>ème</sup> rang), mais devant l'Arménie (4,7 Mds USD ; 141<sup>ème</sup> rang).

Les flux d'IDE, à 1,89 Mds USD en 2017, ont augmenté de 16% par rapport à l'année précédente grâce essentiellement aux réinvestissements des entreprises qui ont plus de doublé, passant de 300 M USD à 650 M USD. Les réinvestissements représentent désormais 35% des IDE en 2017 contre 21% en 2016. Ils ont retrouvé leur niveau d'avant-crise (+6,2% comparé à 2007) mais ont connu des fluctuations importantes ces dernières années. Ces flux représentaient 12,3% du PIB du pays en 2017 (contre 11,2% en 2016). Sur les six premiers mois de l'année 2018, les flux d'IDE sont restés identiques par rapport à la même période de 2017. Au troisième trimestre de 2018, les flux d'IDE s'élevaient à 323 M USD et étaient ainsi en baisse de 48,2% comparativement au troisième trimestre de l'an passé. GeoStat explique ce recul par l'entrée dans la phase finale de la construction du principal pipeline gazier du Caucase du sud, le transfert de propriété de plusieurs entreprises à des résidents géorgiens et la diminution des obligations pesant sur les investisseurs étrangers. Au troisième trimestre de 2018, les réinvestissements représentent 40,4% des IDE, soit 190 M USD.

En 2017 comme en 2016, les principaux pays investisseurs sont l'Azerbaïdjan (26%), la Turquie (15%), le Royaume-Uni (13%) et les Pays-Bas (12%). Au troisième trimestre de 2018, les principaux pays investisseurs sont les Pays-Bas (15,4%), la Corée du Sud (12,5%), l'Azerbaïdjan (10,3%), la Turquie (10%) et le Panama (8,6%). Les investisseurs étrangers sont en particulier présents dans les infrastructures de transport, sur les ports de Poti (avec le néerlandais APM) et de Batoumi (avec le kazakh Transoil), ainsi que sur le terminal pétrolier de Kulevi (avec l'azérie SOCAR). SOCAR est particulièrement active et intervient à différents titres en Géorgie : actionnaire des consortia opérant l'oléoduc BTC et le gazoduc BTE, actionnaire du consortium chargé de transporter le gaz qui proviendra

du gisement gazier de Shah Deniz, propriétaire d'un réseau de stations-services depuis 2006. Toujours dans le domaine de l'énergie, le coréen K-Water a investi dans la centrale hydroélectrique de Nenskra. Des investissements conséquents, souvent en provenance de Turquie et des pays du Golf, ont été réalisés dans les secteurs de l'immobilier et de l'hôtellerie, en particulier à Tbilissi et Batoumi. L'italien Ferrero est l'un des investisseurs majeurs dans l'agroalimentaire (plantations de noisettes).

Parmi les investisseurs géorgiens, on peut citer IDS Borjomi Georgia - producteur d'eau minérale et d'autres boissons non alcoolisées, racheté par Nestlé en 2018 -, Magticom Ltd. - opérateur de télécommunications -, Frontera Resources Corporation - groupe pétrolier et gazier international - et JSC Energy-pro Georgia - producteur et distributeur national d'électricité.

En 2017, les IDE en Géorgie ont été principalement à destination du secteur des transports et communications (28%), du secteur financier (16%), de la construction (16%), de l'énergie (10%), de l'immobilier (9%), des hôtels et restaurants (5%) et de l'industrie minière (4%). Au troisième trimestre de 2018, les IDE en Géorgie ont été principalement à destination du secteur de la construction (28,7%), des transports et communications (16,9%), de l'énergie (16,5%), de l'immobilier (11,9%) et des hôtels et restaurants (11,2%).

La Géorgie peut compter sur les financements des bailleurs de fonds internationaux pour développer ses projets prioritaires, notamment dans les infrastructures. Les secteurs jugés prioritaires par le pays sont l'énergie, l'agroalimentaire, le tourisme (stations balnéaires, de ski, thermales, complexes de loisirs, casinos), l'industrie, la logistique et le secteur manufacturier. Pour développer ces secteurs, trois fonds d'investissement sont en place : le *Georgian Co-investment Fund*, créé en 2013 afin de promouvoir les investissements nationaux et étrangers en Géorgie et doté de 6 Mds USD provenant de fonds privés locaux et étrangers ; le *Partnership Fund*, créé en 2011 sous la tutelle du gouvernement et disposant de fonds publics ; et le *Municipal Development Fund*, chargé par les autorités géorgiennes de la mise en œuvre des projets d'investissement des IFIs.

### ***Les échanges d'IDE avec la France sont relativement limités en valeur***

D'après GeoStat, les flux d'IDE en provenance de France ont atteint 21,1 M USD en 2017, ce qui place la France en 13<sup>ème</sup> position parmi les pays pourvoyeurs d'IDE (elle était 12<sup>ème</sup> en 2016), avec 1,1% du total des IDE entrants. Parmi les pays européens, la France se place en 5<sup>ème</sup> position, derrière les Pays-Bas, le Royaume-Uni, la République tchèque et le Luxembourg.

Selon les derniers chiffres disponibles, le stock d'IDE français en Géorgie s'établissait à 95,4 M EUR en 2015. Ce stock est en progression constante depuis dix ans, à l'exception des années 2011 et 2012. Les investissements français sont concentrés dans les secteurs des transports (participation d'ADP dans TAV qui exploite les aéroports de Tbilissi et Batoumi), de l'agroalimentaire (rachat de Santé, la 1<sup>ère</sup> laiterie géorgienne, par Lactalis en 2016) et de l'immobilier commercial. La France avait également investi dans le secteur bancaire de 2006 à 2016 (rachat par la Société Générale de Bank Republic, 3<sup>ème</sup> banque du pays, en 2006 et revente de la Bank Republic à la banque géorgienne TBC en octobre 2016).

Quant aux IDE géorgiens investis dans l'économie française en 2017, ils sont quasiment inexistantes et se concentrent principalement dans les activités immobilières.

### ***La modernisation et la libéralisation des affaires stimulent l'attractivité en matière d'IDE***

Fort d'un bon classement dans le rapport *Doing Business* de la Banque mondiale (6<sup>ème</sup> sur 190 pays pour 2019 ; 112<sup>ème</sup> en 2005), le gouvernement s'attache à continuer de réformer le pays pour y attirer des investissements. Il met en avant l'accroissement de la taille du marché géorgien et une position géographique devenue d'autant plus stratégique depuis l'entrée en vigueur de l'accord de libre-échange complet et approfondi avec l'Union européenne (1<sup>er</sup> juillet 2016), qui devrait permettre un accroissement des échanges et l'arrivée de nouveaux investisseurs.

Enfin, les effets positifs d'une politique gouvernementale pro-business, les coûts compétitifs de l'énergie, la stabilité du secteur bancaire, l'attractivité fiscale et le faible taux de criminalité sont autant d'arguments mis en avant pour attirer les investissements dans le pays. Plus de 4600 sociétés

géorgiennes ont été créées grâce à la participation de capitaux étrangers, selon l'Agence géorgienne de promotion des investissements. Les défis majeurs rencontrés par les investisseurs étrangers et à relever par le pays sont l'insuffisance des infrastructures de communications, la faible diversification de la base manufacturière, et la faible disponibilité des compétences sur le marché du travail.

### **Les enjeux du Brexit pour la Turquie**

Le Royaume-Uni est un partenaire économique et commercial primordial pour la Turquie car il constitue une source importante d'IDE et il existe une chaîne d'approvisionnement et de production intégrées entre les deux pays. Or, le Brexit remet en question l'accès des turcs au marché britannique que leur a permis l'Union Douanière. Un dialogue régulier entre Ankara et Londres est engagé depuis plusieurs mois afin de préparer l'après-Brexit en négociant d'ores et déjà les termes d'un accord de libre-échange (ALE) qui se veut ambitieux.

### ***Le cadre et le calendrier de la mise en œuvre de la future relation commerciale entre la Turquie et le Royaume-Uni post-Brexit sont incertains à ce stade***

La nouvelle relation bilatérale, dépendra des développements au Royaume-Uni, suite au rejet de l'accord de retrait par le Parlement britannique le 15 janvier 2019 :

- Si un accord de retrait est adopté avec l'UE, le Royaume-Uni restera soumis aux dispositions de l'Union douanière dans la période de transition. En parallèle, le Royaume-Uni devra mener séparément des discussions avec des pays ayant conclu un ALE avec l'UE. La conclusion d'un ALE turco-britannique ne pourra intervenir qu'après la sortie effective du Royaume Uni ;
- Si aucun accord de retrait n'est ratifié entre le Royaume Uni et l'UE, à partir du 29 mars 2019, la Turquie et le Royaume-Uni se trouveront dans une situation où les modalités de leurs échanges commerciaux seront guidées par les règles de l'OMC, les deux pays étant membre de cette organisation, jusqu'à la mise en œuvre, le cas échéant, d'un accord de libre-échange.

### ***Le Royaume-Uni est un partenaire commercial important pour la Turquie***

Les échanges commerciaux ont dépassé 16 Mds USD en 2017 (+38% depuis 2005) et, sur les 10 premiers mois de l'année 2018, ils ont progressé de 21% par rapport à la même période de l'année 2017. Sur les 10 premiers mois de 2018, les exportations et importations turques ont respectivement augmenté, en valeur USD, de 16,4% et de 27% par rapport à la même période de 2017. Le Royaume-Uni représente 6% des exportations totales de la Turquie en 2017 (contre 8% en 2016), soit le deuxième client commercial, après l'Allemagne. En revanche, la part de la Turquie dans le commerce extérieur britannique est faible. Ainsi, selon les statistiques britanniques publiées en juin 2018, la Turquie ne figurait pas parmi les 20 premiers clients du Royaume-Uni en 2016 (environ 1% des exportations britanniques) et figure au 18<sup>ème</sup> rang de ses fournisseurs (1,5% des importations britanniques en 2016). In fine, la Turquie enregistre des excédents commerciaux structurels depuis plus de 10 ans : 3,1 Mds USD en 2017, après 6,4 Mds USD en 2016.

Les exportations turques vers le Royaume-Uni sont principalement tirées par les secteurs automobiles, textiles, métallurgiques et sidérurgiques. Par ailleurs, 2900 entreprises britanniques opèrent en Turquie, contre 200 entreprises turques au Royaume Uni.

En cas d'absence d'accord de retrait du Royaume Uni de l'UE, et durant toute la période précédant la mise en œuvre effective d'un ALE entre les deux pays, les secteurs automobile et textile turcs, principaux postes d'exportations vers le Royaume-Uni seraient les domaines les plus affectés par une chute des exportations, liée aux à la hausse des tarifs douaniers dans le cadre de l'OMC.

### ***Un dialogue régulier entre Ankara et Londres pour préparer l'après-Brexit***

La conclusion d'un accord de libre échange est un objectif affiché des deux parties qui se traduit dans de nombreuses déclarations et visites officielles bilatérales. La volonté particulièrement forte de progresser sur ce sujet a été également mise en évidence dans le programme d'action des 100 premiers jours du président Erdoğan, publié en août 2018, et dont l'un des objectifs est le « développement des travaux visant à renforcer la base des relations

économiques et commerciales avec le Royaume-Uni sur la période après Brexit ».

Le contenu de ce futur accord, dit de nouvelle génération, se veut plus ambitieux que les règles et modalités commerciales actuellement en vigueur dans le cadre de l'Union Douanière. Depuis l'été 2016, la Turquie et le Royaume-Uni ont multiplié les rencontres de haut niveau et mis en place plusieurs groupes de travail qui se tiennent régulièrement depuis le mois de novembre 2017, à Londres et à Ankara.

Si la Turquie rejette clairement toute comparaison avec le Royaume-Uni, rappelant qu'ils cherchent à entrer dans l'Union Européenne alors que le Royaume-Uni cherche à en sortir, le Royaume Uni et la Turquie ont objectivement des intérêts convergents vis-à-vis de l'UE. Les deux pays ont en effet intérêt à bénéficier de l'accès au marché intérieur européen.

Dans le cadre d'un accord de libre-échange de nouvelle génération entre le Royaume-Uni et la Turquie, intégrant notamment les services, certaines entreprises britanniques pourraient alors bénéficier d'un avantage comparatif sur leurs homologues européens. Seule la modernisation de l'Union Douanière entre l'UE et la Turquie élargissant le champ des sujets de la relation de politique commerciale permettrait de rétablir un équilibre.

### ***La Géorgie reste attractive pour les IFIs***

La Géorgie, grâce à sa stabilité politique, sa situation géographique et la qualité de sa signature, a su attirer depuis son indépendance, de nombreux capitaux des IFIs en particulier, pour moderniser ses infrastructures. L'année 2018 marque le renouvellement des cadres de partenariat de la plupart des bailleurs de fonds. Ces derniers ont choisi cette année encore de consolider leurs relations en renouvelant leur engagement en Géorgie. L'année 2019 s'inscrit dans la pérennité des engagements en volume avec une nouvelle orientation forte vers le secteur de l'éducation.

***Les bailleurs de fonds multilatéraux continuent à réserver leurs allocations financières aux projets d'infrastructures et de connectivité régionale, tout en pesant sur les réformes en faveur du développement et du soutien aux populations les plus fragiles***

La Banque mondiale a dévoilé en 2018 son nouveau cadre de partenariat, *Country Partnership Framework* (CPF), pour la période 2019-2022 ayant pour objectif le développement d'une croissance durable et inclusive et l'amélioration des conditions de vie de la population. Ce nouveau cadre de travail a été développé en collaboration avec le gouvernement et s'inscrit dans sa vision de développement du pays et de son programme « Géorgie 2020 ». Avec ce nouveau cadre de partenariat, l'institution entérine un virage stratégique ayant pour objectif de rééquilibrer son portefeuille, aujourd'hui largement polarisé autour des infrastructures qui en représentent 78%, au risque de baisser son taux de décaissement. Les projets constitutifs du nouveau cadre de partenariat sont pour le moment en phase de préparation et auront pour objet : l'éducation, avec des investissements limités dans les infrastructures sous la forme de la construction d'écoles sous couvert de leur respect des normes sociales et environnementales de la Banque ; le développement du système de santé et du système social, avec un investissement probable dans les systèmes d'information ; l'énergie, avec des projets respectueux de l'environnement ; et, enfin, le développement régional.

Les institutions européennes sont largement présentes en Géorgie avec la BEI et la BERD, dont les volumes d'engagement sont équivalents à ceux de la Banque mondiale. La BERD affiche un engagement sans faille en Géorgie avec un bilan en août 2018 (dernières données disponibles) de 233 projets et 3,2 Mds EUR de financement dont 80% dans le secteur privé. Un portefeuille de 80 projets est actuellement à l'étude pour 812 M EUR supplémentaires. La part d'investissement en capital de la BERD reste stable à 5% comparé aux 6% en 2017. La répartition sectorielle des activités de la BERD en août 2018 est : l'énergie (33% du portefeuille), qui continue à se renforcer avec trois projets de centrales hydroélectriques devant démarrer prochainement ; les institutions financières (32%), dont les volumes ont considérablement augmenté avec la concentration du secteur bancaire et le développement du secteur manufacturier et privé ; l'industrie et le

commerce (28%) ; et, enfin, les infrastructures (7%). La Banque Européenne d'Investissement (BEI) a soutenu 21 projets avec un volume total de prêt de plus de 1,5 Md EUR. A noter, parmi les projets les plus récents, un prêt de 250 M EUR qui servira à moderniser des infrastructures routières prioritaires, et un soutien sous forme d'assistance technique de l'UE de 3,5 M EUR, destiné à financer l'achèvement des travaux de réhabilitation de la cascade des centrales hydroélectriques d'Enguri et Vardnili. Par ailleurs, dans le cadre du Fonds fiduciaire d'assistance technique en faveur des pays du partenariat oriental (FFATPO), un expert de la BEI basé à Tbilissi collaborera avec le ministère du développement régional et des infrastructures dans l'optique d'améliorer la préparation et la mise en œuvre des investissements de grande dimension et complexes sur le plan technique financés par la BEI dans le secteur routier en Géorgie.

L'Union Européenne reste l'une des institutions de coopération les plus actives en Géorgie avec notamment depuis 2016 l'instauration d'une zone de libre-échange et un accord approfondi (*Deep and Comprehensive Free Trade Area*, DCFTA). La Géorgie est le 5ème pays par le volume d'aide reçu de l'Union européenne par habitant. Le plan d'action de la Politique européenne de voisinage (PEV) en Géorgie comporte une enveloppe indicative pour 2017-2020, comprise entre 371 et 453 M EUR, qui se répartit principalement entre les secteurs suivants : le développement économique et les débouchés commerciaux, incluant une croissance intelligente, durable et inclusive (40%) ; le renforcement des institutions et une bonne gouvernance, incluant le renforcement de l'Etat de droit, répondant aux questions de sécurité (20%) ; la connectivité, l'efficacité énergétique, l'environnement et le changement climatique (15%) ; la mobilité et les contacts interpersonnels, incluant le soutien envers la mise en œuvre continue de la labélisation des visas et envers la formation professionnelle (10%).

***Les bailleurs de fonds asiatiques***

La Banque Asiatique de Développement fait partie des bailleurs des fonds les plus engagés en Géorgie. En juin 2018, elle a réaffirmé son engagement et annoncé la mobilisation de plus de 1,2 Md USD de financement pour la période 2019-2021. La BASD a dévoilé en septembre 2018 son nouveau cadre de partenariat pour la période 2019-2021 (*Country Operations*

*Business Plan*), qui s'inscrit dans la continuité du cadre de partenariat précédent en se focalisant sur les le transport durable, la connectivité régionale et le développement de corridors économiques. Pour rappel, la BASD a financé en Géorgie à ce jour 56 projets pour un financement de plus de 2,3 Mds USD dont le transport (75% du portefeuille), l'eau (10%) et l'énergie (9%).

La Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures (AIIB), est un acteur nouvellement arrivé sur le marché et qui vient de cofinancer à parts égales avec la BASD son premier projet en juillet 2017 (route de contournement de Batumi, 114 M USD). L'AIIB est, par ailleurs, en discussion avec la BERD pour financer 87 M USD du projet de modernisation de la centrale hydroélectrique de Nenskra Hydropower Plant (1 Md USD).

L'Agence de coopération internationale du Japon (JICA), a commencé sa coopération avec la Géorgie dès 1997 mais n'a ouvert son premier bureau pour le Caucase qu'en juillet 2017. Les principaux objectifs de l'Agence consistent à (i) améliorer les infrastructures du pays, notamment le corridor autoroutier est-ouest au travers de prêts liés (350 M USD) et (ii) harmoniser le niveau de vie de la population, au travers essentiellement d'assistance technique.

#### **KfW et AFD**

La KfW est de loin le premier bailleur bilatéral en Géorgie, implanté depuis 1993. Les principaux secteurs d'intervention sont : l'énergie ; le secteur financier ; le développement urbain ; l'environnement. KfW est le principal donateur en Géorgie pour le secteur de l'énergie : l'institution est active dans le secteur de l'électricité, de l'efficacité énergétique et du gaz, mais aussi dans le secteur de l'eau, des déchets, du secteur financier, des déplacés intérieurs et des aires protégées. Trois instruments financiers principaux sont à sa disposition : les prêts souverains concessionnels : pour les projets définis dans le cadre de discussions intergouvernementales qui se tiennent tous les deux ans ; les prêts souverains « *promotional* » (non concessionnels) : pour les projets hors cadre intergouvernemental ; les subventions : IDP, aires protégées, accompagnement de préparation (études de faisabilité) et de mise en œuvre de projet (assistance technique).

L'Agence française de développement (AFD) a ouvert son bureau régional en 2016 à Tbilissi et a réussi à se positionner parmi les bailleurs bilatéraux et régionaux et en coordination avec les programmes des multilatéraux. Le premier projet de l'AFD en Géorgie, signé en 2017, est en cours de réalisation. Il s'agit d'un prêt de politique publique de 60 M EUR, en cofinancement avec la Banque mondiale et accompagné d'une subvention FEXTE de 500 000 EUR pour un programme d'assistance technique coordonné par Expertise France en soutien à la création et la structuration de la nouvelle agence des retraites. Depuis, l'AFD a signé deux nouveaux prêts de politique publique pluriannuels : l'un en appui de la réforme du secteur électrique et de la promotion de l'efficacité énergétique en cofinancement avec la KfW (25 M EUR pour la première tranche), l'autre en accompagnement des réformes de la protection sociale, du système de santé et de la prise en charge des déplacés internes (35 M EUR pour la première tranche).

***Les nouveaux instruments, soit l'émission de bonds, la microfinance et le leasing, bien qu'embryonnaires, commencent à attirer des bailleurs et à se structurer***

Des émissions de bonds, encore trop peu nombreux et de valeur limitée, devraient permettre à moyen terme de dégager des capacités de financements des institutions bancaires et des grands groupes à capitaux publics, notamment les sociétés qui appartiennent au Fonds d'Etat *Partnership Fund* qui ont procédé à des émissions de bonds sur les marchés étrangers avec plus ou moins de succès. L'année 2018 a ainsi été seulement marquée par une émission cumulée de 350 M USD. Il convient néanmoins de noter l'amélioration de la notation de la Géorgie par l'agence FITCH (BB-) qui a fait passer en novembre 2018 sa prévision de stable à positive.

La microfinance et le *leasing* sont deux outils en croissance sur le marché financier géorgien. Le paysage de la microfinance est composé de 88 institutions de micro-crédit créées à partir de 2006 dont trois seulement possèdent la taille suffisante pour attirer des financements des IFIs (AFD, BERD, BASD). Il s'agit de Finca, Crédo et Cristal. En 2018, la Banque centrale a introduit une régulation pour institutionnaliser les acteurs de la micro finance et les obliger de disposer d'un capital minimum et de limiter les taux d'intérêt à 100% annuels. S'agissant du *leasing*, et en absence de venture capital, quatre acteurs principaux émergent :

AG leasing, TBC leasing, Georgian Leasing Company et Alliance. Le fondateur d'Alliance a d'ailleurs inauguré le premier forum-salon à Tbilissi, dédié au leasing. Ce fut aussi l'occasion pour lui de lancer l'association des sociétés de leasing. Le secteur tente donc de s'organiser.

## ENJEUX REGIONAUX

### L'influence économique de la Turquie dans son environnement régional

La Turquie est liée à son environnement régional par une proximité culturelle certaine (Asie centrale) et par des attaches historiques (espace ottoman). A partir des années 2000, la Turquie a souhaité se tourner vers son voisinage oriental pour se donner une « profondeur stratégique » et diversifier ses débouchés : libéralisation des visas, multiplication des accords bilatéraux commerciaux et d'investissement, projets de zone de libre-échange ou de libre-circulation... Plus récemment, sa volonté d'assurer son statut de puissance régionale, les tensions avec les Etats-Unis et le gel des négociations d'adhésion à l'UE, l'ont amené à regarder davantage vers l'Est et le Sud. Se positionnant comme défenseur de la cause musulmane, la Turquie est à l'origine d'initiatives au sein de l'organe de coopération économique et commerciale de l'OIC (Organisation de la coopération islamique) avec un objectif clair d'augmenter ses échanges avec son voisinage (proposition de créer un système commercial préférentiel à l'échelle régionale et d'une cour d'arbitrage hébergée à Ankara ; promotion de sources alternatives de financement des transactions commerciales comme l'usage de l'or ou de devises nationales...). Quelle est la réalité de la présence turque dans la région, quels intérêts et objectifs le pays poursuit-il et quels leviers sont-ils actionnés pour accroître son influence ?

#### ***La Turquie entend profiter de son positionnement géographique qui la rend incontournable sur certains domaines d'intérêts stratégiques pour la région***

C'est d'abord le cas pour l'eau, la Turquie abritant les sources des fleuves Tigre et Euphrate et contrôlant donc leurs bassins versants. Par le passé, cette situation a abouti à des tensions avec la Syrie et l'Irak, et ces pays demeurent ainsi très dépendants de la Turquie pour

certaines pans de leur économie, au 1er rang desquels l'agriculture et l'énergie.

La Turquie entend devenir un hub en matière de transport d'hydrocarbure. Sa situation géographique entre pays fournisseurs au Nord, Sud et Est et pays consommateurs à l'Ouest la positionne au cœur d'un système d'acheminement transfrontalier de gaz.

#### ***Une priorité au soutien de ses intérêts économiques***

Les échanges commerciaux de la Turquie dans la région se caractérisent par leur progression constante. Elle y affiche un fort excédent commercial structurel. Outil d'influence directe, les exportations turques d'armement sont de plus en plus prégnantes. Les échanges sont dominés par deux partenaires : l'Irak (3ème client de la Turquie) et les EAU. Il est intéressant de noter que les pays les plus proches politiquement de la Turquie (Qatar et Koweït), présentent encore des échanges limités avec la Turquie, alors que ceux avec qui elle entretient des relations plus tendues représentent des débouchés essentiels pour le pays (Arabie Saoudite, Iran, Israël).

En termes d'investissements, la Turquie n'est pas un pourvoyeur important d'IDE. Ils ont été au cours des dix dernières années largement concentrés sur l'Azerbaïdjan, l'Iran et la Géorgie même si plus récemment on note une croissance des investissements en Irak et aux EAU, notamment du fait des entreprises de construction turques qui y ont racheté des actifs.

La Turquie se révèle en effet très présente dans le secteur de la construction. Dans tous les pays de la zone, les holdings turques remportent d'importants contrats: 95,5 Mds USD en cumulés. Déjà très présentes au Qatar (pour des raisons de proximité politique entre les deux pays), elles se positionnent fortement sur les projets de reconstruction en Syrie et en Irak. Mais, la stratégie des entreprises turques, qui disposent d'un savoir-faire apprécié dans la moyenne gamme, est d'une manière générale largement opportuniste (forte présence en Israël ou dans les Territoires Palestiniens).

#### ***La coopération dans le domaine financier, notamment boursière, constitue aussi une priorité pour un pays très dépendants des flux de capitaux étrangers pour financer son développement***

La bourse d'Istanbul a pris des participations dans de nombreuses places financières ou signée des MoU pour

le développement conjoint de marchés de capitaux. Par ailleurs, la place financière d'Istanbul entend jouer un rôle régional en se spécialisant dans le domaine de la finance islamique. De plus, les pays du Golfe sont très exposés aux actifs turcs, et ont multiplié les investissements dans le secteur bancaire turc.

### ***Les leviers d'influence de la diplomatie économique turque***

Une aide au développement (APD) au service des intérêts diplomatiques et économiques de la Turquie. La TIKA, est un acteur clé de la stratégie d'influence turque. Le pays figure aujourd'hui parmi les dix premiers pourvoyeurs d'APD (6,6 Mds USD en 2016). On note que l'aide turque est très concentrée sur la zone Moyen-Orient, avec deux pays prioritaires, la Syrie et les Territoires Palestiniens. La Turquie est impliquée dans des activités humanitaires, d'assistance technique, d'approvisionnement en eau et de construction d'écoles. L'aide attribuée bénéficie quasi-exclusivement à des entreprises turques. Elle prend uniquement la forme de dons, et met en jeu, dès que les montants sont significatifs, des appels d'offres en législation turque, auxquels seules des entreprises turques sont invitées à soumissionner. La communication politique autour de ces projets est particulièrement active dans le but non dissimulé d'accroître la popularité du pays et son influence économique et politique.

L'enseignement, en particulier supérieur, est un autre levier important, en considérant qu'entre 2004 et 2018, le nombre d'étudiants étrangers en Turquie est passé de 10 000 à 120 000. Les effectifs sont traditionnellement très importants pour le Sud-Caucase et l'Asie centrale, beaucoup plus modestes pour le Proche et Moyen-Orient, mais l'enseignement turc bénéficie d'une renommée croissante dans la région et la crise actuelle a fait progresser les contingents arabes (particulièrement Irak, Syrie et Yémen).

L'activisme des organisations d'affaires non-gouvernementales est aussi une marque de l'offensive turque à l'instar de la création du *Middle Eastern and Gulf Business Councils* au DEIK, rattaché directement au Ministère du Commerce, dont le but est d'assurer le développement de la relation commerciale bilatérale.

La réalité de l'influence économique de la Turquie varie selon la zone considérée. Au Machrek, le pays étend son

empreinte tant par le biais d'une aide au développement massive que d'entreprises bien positionnées. Dans le Golfe, en dépit d'une forte progression des échanges, le développement de la présence turque est contrarié par des jeux d'alliance qui limitent l'influence économique de la Turquie au Qatar et au Koweït. Enfin, la Turquie est un acteur économique incontournable dans le Sud-Caucase et au Turkménistan. Elle est le principal partenaire commercial de l'ensemble des pays de la zone, ainsi qu'un très important pourvoyeur d'IDE.

Le développement de l'influence turque dans la région se heurte à une concurrence croissante d'acteurs régionaux comme l'Arabie, l'Égypte et l'Iran, qui cherchent eux aussi à étendre leur influence, mais aussi de la Chine qui déploie son initiative BRI aux travers d'investissements massifs. Cette concurrence est visible même dans les pays qui semblent acquis à l'influence turque (exemple du Qatar qui a certes vu son approvisionnement turc considérablement croître, mais également ses sources iraniennes et indiennes).

### **Profil des entreprises et régions exportatrices vers la zone**

L'analyse du profil des exportateurs et des régions exportatrices révèle un panorama très variable d'un pays à l'autre : la majorité des entreprises exportant vers la Géorgie est par exemple constituée de PME, contrastant avec la prégnance des grands groupes au Turkménistan. La Turquie affiche le plus grand nombre d'entreprises françaises exportatrices ainsi que le montant d'exportations le plus élevé ; elle est suivie de loin par la Géorgie, qui devance l'Azerbaïdjan.

9291 entreprises françaises exportent vers la Turquie. La majorité d'entre elles sont des PME (55%, soit 5151 entreprises), nettement devant les ETI (30%, soit 2825 firmes). Les grands groupes ne représentent que 9% (soit 845 sociétés) des entreprises exportatrices. Le montant des exportations (6,7 Mds EUR) est dominé par les grandes entreprises (53%, à 3,5 Mds EUR) et les ETI (30%, à 2 Mds EUR). Les exportations sont assez équilibrées entre l'Ile-de-France (18%), l'Auvergne-Rhône Alpes (17%), PACA (14%) et les Hauts-de-France (11%).

Les PME (39%, soit 288 firmes) et ETI (35%, soit 262 entreprises) constituent la majorité des 747 entreprises

exportatrices vers l'Azerbaïdjan, loin devant les grands groupes (14%, soit 103 entreprises). En termes de montant des exportations, sur un total de 102 M EUR, la majorité est réalisée par les ETI (53%, à 54 M EUR) et les grands groupes (26%, à 26 M EUR). Les exportations sont dominées par l'Île-de-France (28%), devant les Hauts-de-France et l'Occitanie (13% chacune) ;

Les PME (49%, soit 551 entreprises) et ETI (33%, soit 367 entreprises) dominent le nombre d'entreprises exportatrices vers la Géorgie (1129 sociétés au total) ; la proportion de grandes entreprises est la plus faible de la zone (8%, soit 94 sociétés). Les exportations s'élèvent à 180 M EUR : les ETI sont responsables de près la moitié du montant total exporté (49%, à 88 M EUR), suivis par les grands groupes (37%, à 67 M EUR). Les exportations à destination de la Géorgie sont très largement menées par l'Île-de-France (à 41%), les autres principales régions exportatrices y exportant environ les mêmes montants (chacune autour de 5% du total) ;

A l'opposé de la Géorgie, la proportion de grands groupes français exportant au Turkménistan est la plus forte de la zone (26%, soit 51 entreprises), légèrement en retrait du nombre de PME (29%, soit 58 sociétés) et d'ETI (37%, soit 74 entreprises). Pour autant, on relève que le montant exporté (73 M EUR) est dominé par les PME (53%, à 39 M EUR), nettement devant les grands groupes (27%, à 20 M EUR). Une autre particularité du Turkménistan est le fait que le montant des exportations est assez atomisé entre les régions, les sept principales régions exportatrices ne représentant que 42% des exportations - l'Île-de-France domine relativement, à 17%.

## STRATEGIES SECTORIELLES

### Etat actuel et enjeux de la coopération de l'Azerbaïdjan avec l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP)

Dans un contexte de forte volatilité des cours du pétrole, l'Azerbaïdjan a ces dernières années sensiblement intensifié sa coopération avec l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), dont les intérêts convergent en partie avec les objectifs de Bakou. Cette tendance s'est accentuée en 2018, le secrétaire général de l'OPEP évoquant la possibilité d'une adhésion formelle de l'Azerbaïdjan à

l'organisation. Si les autorités locales semblent réticentes à rejoindre une organisation susceptible de limiter leur marge de manœuvre, le pays entend toutefois maintenir son soutien aux réductions de production mis en œuvre par l'organisation dans le cadre du format OPEP+.

### *Contexte historique de la coopération OPEP-Azerbaïdjan*

Berceau historique de l'industrie pétrolière, l'Azerbaïdjan a entrepris de développer une politique énergétique autonome au cours des années ayant suivi le rétablissement de l'indépendance du pays en 1991. La signature en 1994 du « contrat du siècle » réglant l'exploitation du principal gisement offshore du pays-Azeri-Chirag-Guneshli (ACG) par un consortium international dirigé par British Petroleum, a ainsi permis de conforter la position de l'Azerbaïdjan comme producteur de taille intermédiaire. Une adhésion formelle de l'Azerbaïdjan à l'OPEP n'avait alors pas été envisagée, le pays se concentrant sur la mise en œuvre d'une politique énergétique indépendante, avec la construction de plusieurs oléoducs dont le BTC (Bakou-Tbilissi-Ceyhan). Le pays est ainsi parvenu à s'émanciper de Moscou en se dotant d'infrastructures contournant le territoire russe et permettant d'acheminer le brut azerbaïdjanais vers la Turquie et l'Union européenne.

Après une phase de très forte croissance de l'économie (entre 25% et 35% de 2005 à 2008) tirée par le développement de la production pétrolière, le pic de production du principal grand gisement a été atteint dès 2010 (50 M t), marquant ainsi la fin du « second boom pétrolier ». Fortement affecté par la chute brutale des cours du pétrole en 2014-2015 et confronté à une baisse régulière de sa production, le pays a alors amorcé un rapprochement avec l'OPEP.

Pour sa part, l'organisation doit faire face à l'érosion progressive de sa part de marché, le cartel n'assurant plus que 35% de la production pétrolière mondiale, contre 55% en 1970. Le développement de la production de pétrole de schiste au Canada et aux USA constitue à ce titre le principal défi auquel est confrontée l'organisation. Dans ce contexte, l'OPEP a validé l'adhésion de deux producteurs supplémentaires : le Congo et la Guinée équatoriale, portant le nombre total d'Etats-membres à 15. Dans le même temps, l'organisation a intensifié ses efforts de coordination avec les producteurs hors-OPEP dont l'Azerbaïdjan, débouchant sur la signature en décembre 2016 d'une «

déclaration de coopération », dites déclaration de Vienne.

### **La Déclaration de Coopération et le format OPEP+**

Signée à Vienne début décembre 2016, la déclaration de coopération est un texte par lequel les Etats membres de l'OPEP et 11 pays producteurs non-membres (Azerbaïdjan, Royaume de Bahreïn, Brunei Darussalam, Guinée équatoriale, Kazakhstan, Malaisie, Mexique, Sultanat d'Oman, Fédération de Russie, République du Soudan, République du Sud-Soudan) se sont engagés à réduire conjointement leur production de 1,8 M de barils/jour afin de stabiliser le cours mondial du brut. L'effort étant réparti entre les membres de l'OPEP (1,2 M de barils/jour) et les non-membres (0,5 M de barils/jour).

Un comité technique (*Joint Technical Committee*) se charge de veiller au respect des engagements pris par les signataires.

L'accord de coopération a été prolongé à plusieurs reprises. Au cours de la réunion du 7 décembre 2018, les membres du format OPEC+ se sont accordés sur des restrictions de production conjointes de 1,2 M de barils/jour au premier semestre 2019 (0,8 M de barils/jour pour les membres de l'OPEP et 0,4 M de barils/jour pour les non-membres).

### **La position de l'Azerbaïdjan**

L'Azerbaïdjan s'est étroitement associé aux efforts de l'OPEP visant à stabiliser le marché mondial du pétrole par le truchement d'une coalition élargie de pays producteurs. Le pays a ainsi participé dès avril 2016 aux réunions de Doha associant l'OPEP à plusieurs producteurs non-membres. Signataire de la déclaration de Vienne de décembre 2016, l'Azerbaïdjan s'est engagé à réduire sa production de 35 000 barils/jour, un effort représentant 4,3% de sa production totale d'environ 0,8 M de barils/jour.

Pour l'Azerbaïdjan, la stabilisation des cours du brut est un impératif économique essentiel. Le budget 2019 est en effet bâti sur une estimation du prix moyen annuel du baril de 60\$. Dans le même temps, selon les données disponibles auprès de l'Agence internationale de l'énergie, l'Azerbaïdjan n'a que très partiellement rempli ses engagements. Au cours de l'année 2017, sa production s'est avérée supérieure aux quotas OPEP+ pendant 9 mois sur 12, tandis que les réductions

enregistrées certains mois correspondent bien souvent à des nécessités de maintenance des installations offshore. L'Azerbaïdjan n'est toutefois pas un cas isolé, le Soudan le Mexique et Brunei étant les seuls pays OPEP+ à avoir entièrement respecté leurs quotas de réduction. Ce point illustre la difficulté pour l'OPEP de peser véritablement sur les producteurs extérieurs à l'organisation.

Les autorités azerbaïdjanaises ont également envoyé des signaux ambigus sur la perspective d'une adhésion du pays à l'OPEP. Lors d'un déplacement à Bakou en mars 2018, le secrétaire général de l'organisation, Mohammad Barkindo, a indiqué que plusieurs scénarios étaient à l'étude, dont une adhésion de plein droit de l'Azerbaïdjan à l'OPEP. Pour l'organisation, l'adhésion de l'Azerbaïdjan permettrait notamment d'étendre son influence hors d'Afrique et du Moyen-Orient.

Pour sa part, le ministre azerbaïdjanais de l'énergie, Parviz Sakhbazov, a adopté un ton plus mesuré en déclarant qu'une adhésion du pays à l'OPEP n'était pas à l'ordre du jour. Bakou est en effet réticent à l'idée d'une adhésion susceptible de placer des contraintes supplémentaires sur sa politique énergétique et d'aliéner la Russie, leader des pays producteurs du format OPEP+. Dans ce contexte, l'Azerbaïdjan entend privilégier la poursuite d'une coopération pragmatique avec l'OPEP visant à soutenir les cours, tout en conservant une certaine marge de flexibilité.

### **Le secteur automobile turc frappé par la crise économique**

Le secteur automobile emploie plus de 200 000 personnes et entraîne d'autres secteurs primordiaux de l'économie turque comme la sidérurgie. L'industrie automobile est le premier vecteur d'exportation du pays avec une valeur de 29 Mds USD en 2017 (+20% par rapport à 2016) mais reste très importateur (en 2017, 63% des voitures vendues sur le marché local étaient importées). Sur les 11 premiers mois de 2018 la production a diminué de 7,5% et les ventes domestiques quant à elles ont chuté de 33,6% sur un an. Les perspectives pour 2019 ne sont guère encourageantes et dépendront de l'ampleur de la crise économique et du comportement du marché européen (principal client du secteur automobile turc).

### ***L'automobile, au cœur de l'économie turque, est le premier secteur exportateur du pays***

La Turquie, 14<sup>ème</sup> producteur de véhicules automobiles au monde et 6<sup>e</sup> au niveau européen a produit 1 690 000 véhicules (1 740 000 avec les tracteurs) en 2017, soit une hausse de 14% en un an grâce à la hausse des exportations (+17%). La production de véhicules de tourisme a augmenté de 20% pour atteindre 1 140 000 en 2017 tandis que la production des véhicules utilitaires n'a augmenté que de 3% pour atteindre 550 000 unités.

Après avoir connu plusieurs années de ventes record dopées par l'augmentation du pouvoir d'achat, d'un crédit relativement facile et de campagnes de promotion importantes, le marché domestique a commencé à baisser en 2017, tout en restant à des niveaux élevés. En effet, les ventes totales de véhicules ont baissé de 2,8% à 956 194 unités. Les ventes de véhicules de tourisme ont baissé de 4,5% s'établissant à 722 759 unités contre une hausse de 3% pour les véhicules utilitaires légers dont les ventes se sont établies à 233 435 unités.

En matière d'exportations, le secteur est leader en Turquie représentant 18% (29 Mds USD) de l'ensemble des exportations turques (157 Mds USD) en 2017. La même année, 80% de la production des véhicules passagers (921 354 unités) a été exportée pour un montant de 11,7 Mds USD. En 2017, les principaux clients étaient l'Allemagne (4,3 Mds USD), l'Italie (3,1 Mds) et la France (2,9 Mds). Les dix premiers clients de la Turquie étaient européens et constituaient 70% des exportations totales de véhicules pour un montant d'environ 20 Mds USD. Le secteur automobile turc est donc très dépendant et sensible aux fluctuations des économies européennes.

L'évolution de l'industrie automobile turque se poursuit actuellement avec la volonté d'augmenter la valeur ajoutée produite en Turquie et la R&D. Plus de 50 centres de R&D sont aujourd'hui déclarés dans le domaine de la construction automobile (incluant les équipementiers). Par ailleurs les autorités ont lancé un projet de « véhicule national turc » qui doit être construit par un consortium de quatre entreprises turques (Anadolu, Türkcel, BMG et Zorlu) pour un démarrage de la production en série en 2020.

### ***Un marché domestique en récession en 2018 mais soutenu par des mesures fiscales ciblées à la fin de l'année***

En août 2018, les prévisions des ventes domestiques totales pour l'année entière avaient diminué à 575 000 unités contre 950 000 en début d'année 2018. Après la baisse de 15 points de la taxe ÖTV (taxe progressive basée sur la cylindrée et sur le prix du véhicule) sur certains modèles, les acteurs du marché prévoient finalement un chiffre de 675 000 ventes.

Malgré sa forte capacité productrice, les voitures vendues en Turquie sont majoritairement issues de l'importation : en 2017, 63% des véhicules vendues étaient importées (624 409). Du fait du ralentissement de l'activité économique et de la dépréciation de la monnaie locale (-50% entre janvier et août 2018 ; -33% sur l'ensemble de l'année pour la parité EUR/TRY), les importations de véhicules ont baissé de -35,2% en valeur sur les 11 premiers mois de 2018 (on notera que, selon les douanes françaises, la baisse est de -29,5% pour les exportations d'automobiles de la France vers la Turquie sur la même période).

Le marché s'est en effet largement dégradé à partir du mois d'avril et surtout depuis l'été 2018, avec l'accentuation de la dépréciation de la monnaie locale. Les ventes ont ainsi diminué sur les onze premiers mois de 33,6% s'agissant des ventes totales avec 561 639 voitures vendues dont 425 478 véhicules de tourisme (-31,7%) et 117 753 véhicules utilitaires légers (-40,2%).

L'ODD, l'association qui regroupe les distributeurs automobiles, relève trois facteurs explicatifs de la chute des achats de véhicules neufs en 2018 :

- La chute de la livre turque face à l'euro qui a entraîné une hausse des prix des véhicules vendus en Turquie d'environ 30-35% ;
- L'impact négatif de la fiscalité et notamment de l'ÖTV (avec un système progressif en fonction du prix des véhicules et dont les effets sont amplifiés en cas d'augmentation des prix liés à la dépréciation de la monnaie locale ;
- Le coût du crédit. Celui-ci a fortement progressé, notamment depuis la crise de change de la mi-août - le taux d'intérêt pour des crédits automobiles était de 13% en décembre

2017 contre 28% en décembre 2018 avec un pic à 33% en septembre 2018).

Pour faire face à une récession dans l'un des secteurs les plus importants de l'économie turque, le gouvernement a décidé de baisser l'ÖTV (taxe spéciale à la consommation sur les produits de luxe mais également l'automobile en fonction de la cylindrée du véhicule et, depuis la fin 2016, du prix du véhicule). Depuis, le 31 octobre 2018, pour les cylindres inférieures à 1,6l, la baisse est de 15 points de pourcentage sur les deux premières tranches (<70k TRY et 70k-120k TRY). Cette mesure, prévue jusqu'à la fin de 2018, a été prolongée jusqu'à la fin mars 2019.

L'activité de *leasing* de flottes automobiles a particulièrement souffert en 2018 de la chute de la livre et de l'augmentation du coût du crédit. Plusieurs sociétés ont fait faillite dont la principale (Feetcorp), ce qui a pesé sur les ventes sur le marché domestique.

Pour 2019, l'ODD anticipe une année difficile, qualifiée d'année de transition avec une baisse des ventes jusqu'au dernier trimestre 2019. Le scénario pessimiste anticipait des ventes à 425000 véhicules en fonction de la profondeur de la crise et en cas d'arrêt des incitations de l'Etat. La prolongation des incitations fiscales permettra sans doute d'atténuer ce scénario. Un scénario médian de l'ordre de 500 000 à 550 000 véhicules par an (privilegié par les constructeurs) est sans doute plus probable.

### ***Une production qui régresse en fin d'année avec un enjeu d'accès au crédit pour les équipementiers non adossés à des groupes internationaux***

La production automobile a diminué de 7,5% sur les 11 premiers mois de l'année 2018 s'établissant à 1 427 157 unités produites. La production des véhicules de tourisme a notamment diminué de 9,9% à 944 304 unités. La baisse de la production a été limitée grâce au dynamisme des exportations et malgré la forte baisse des ventes domestiques (-33%).

Durant cette période, les exportations d'automobiles ont diminué en volume de 0,4% (1 219 174 unités) et de -5% pour les véhicules de tourisme (810 054 unités). Cependant, grâce à l'évolution favorable de la parité EUR/USD, la valeur des exportations totales a enregistré une hausse de 12,8% pour s'établir à 26,9 Mds USD. L'UE représente environ 80% des exportations automobiles turques.

L'un des enjeux pour les entreprises du secteur (et surtout les équipementiers non adossés à un groupe international) sera sans nul doute la question de l'accès au crédit.

## **La finance islamique en Turquie**

Malgré une population de confession majoritairement musulmane, la finance islamique, qui existe depuis 35 ans en Turquie, ne se développe que lentement : les banques islamiques ne représentent que 5% de part de marché et le secteur des assurances islamiques (Takaful) est balbutiant. Le gouvernement souhaite néanmoins dynamiser ce secteur, une des priorités stratégiques du 10ème plan de développement (2014-2018). La création d'un *Sharia Board* national en mai 2018 devrait apporter un cadre opérationnel plus robuste pour permettre le développement ce segment.

### ***Malgré une croissance soutenue au niveau mondial, le développement de la finance islamique en Turquie est lent***

Le marché mondial de la finance islamique est en expansion. Le total des actifs mondiaux du secteur a augmenté de 6% sur un an, passant de 2 290 Mds USD en 2016 à 2 438 Mds USD en 2017. Les trois premiers marchés sont l'Iran, l'Arabie Saoudite et la Malaisie. La Turquie ne figure qu'à la 8ème position avec un total d'actifs de 41,4 Mds USD et, selon l'indice *Islamic Finance Development Indicator* de Reuters, qui mesure la performance des centres de finance islamique, la Turquie ne figure pas parmi les 15 premiers acteurs sur ce marché en 2017. En revanche, la Turquie tire son épingle du jeu sur le marché des sukuk puisqu'elle en est le 6ème émetteur en 2017 avec 3,4 Mds USD, le premier pays étant la Malaisie avec 34,7 Mds USD.

L'essor de la banque islamique en Turquie repose principalement sur des acteurs étrangers. Parmi les 51 banques accréditées en Turquie, seules 5 sont des « banques participatives » : Albaraka Türk, Kuveyt Türk, Türkiye Finans, Ziraat Participation and Vakıf Participation. Les trois banques privées participatives en Turquie sont majoritairement détenues par des capitaux des pays du Golfe. Ziraat Participation and Vakıf Participation, filiales islamiques créées respectivement en 2015 et 2016 par les deux banques publiques turques Ziraat Bankası et Vakıflar Bankası, ne

représentent qu'une part de marché cumulée d'un peu plus de 22% sur ce secteur.

La part de marché des banques participatives est encore marginale. Le total des actifs des banques participatives en Turquie a atteint 160 Mds TRY (42 Mds USD) en juin 2018, soit 5,1% du total de bilan agrégé du secteur bancaire turc. Cette part de marché est relativement stable : elle était de 5,5% en 2013. Kuveyt Türk est le principal acteur sur ce marché (67,3 Mds TRY en juin 2018, représentant 42% des actifs bancaires islamiques), suivie de Türkiye Finans (41,9 Mds TRY, soit 26,2%) et d'Albaraka Türk (40,4 Mds TRY, soit 25,2%). Les banques participatives financent encore peu l'économie locale : les financements sont en effet passés de 6,24% du montant total des crédits en 2013 à 5,10 % en juin 2018. En termes de dépôts, la part de marché des banques participatives est également faible : 6,5% des dépôts totaux en juin 2018. Depuis 2008, les dépôts sont toutefois en progression régulière. Enfin, le bénéfice net des banques participatives en juin 2018 de 1,15 Mds TRY (252 M USD) ne représente que 4,1% du profit agrégé du secteur bancaire turc.

Les banques participatives paraissent plus robustes que les banques conventionnelles: en moyenne, le ratio de solvabilité est ainsi plus élevé (17% contre 16% à la fin du mois de juin 2018) ainsi que le ratio de liquidité, lequel s'élève à 180% en juin 2018 contre 141% pour l'ensemble du secteur bancaire. En revanche, les financements douteux et litigieux (*Non Performing Loans*) représentent 3,3% de leur portefeuille, alors qu'ils ne représentent que 2,8% du portefeuille de crédits des banques conventionnelles en juin 2018.

L'activité des assurances islamiques (*takaful*) est balbutiante en Turquie. Le total des actifs des neuf sociétés de *takaful* en Turquie s'est élevé à 704 M USD à la fin de l'année 2017. La première entreprise *takaful*, Neova Sigorta, a été créée en 2009. Il s'agit de la seule société d'assurance dont les activités sont entièrement menées en respectant les principes islamiques, les huit autres entreprises opérant sur ce marché étant des « fenêtres » islamiques d'entreprises d'assurances conventionnelles. Le gouvernement a publié de nouvelles réglementations en septembre 2017, obligeant les sociétés d'assurance opérant actuellement via des « fenêtres » *takaful* à créer une entité juridique distincte pour leurs activités d'assurances islamiques dans un délai de 3 ans.

### ***Pour développer leur activité, les banques participatives doivent renforcer leur compétitivité et diversifier leurs offres de produits***

Malgré l'émergence de nouveaux instruments financiers et d'acteurs, la compétitivité des banques participatives est faible par rapport aux acteurs du secteur conventionnel. D'abord, parce que la concurrence reste limitée avec seulement cinq banques. Ensuite, parce qu'elles ne peuvent proposer des solutions de financements plus compétitives que celles offertes par les banques conventionnelles. Ce problème est lié, d'une part, au financement des banques participatives, lesquelles ont plus de difficultés pour collecter des dépôts. En effet, une des particularités des banques islamiques réside dans les mécanismes des dépôts, fonctionnant selon le principe de partage des gains et des pertes (« *Profit and Loss Sharing Deposits* »). Les déposants, très sensibles à la rémunération des dépôts, préfèrent donc choisir des banques conventionnelles, lesquelles offrent des conditions de rémunération plus attractives. Dans le même ordre d'idées, les banques islamiques ne pouvaient se refinancer auprès de la Banque centrale en raison de l'absence de produits de refinancement respectant les principes de la Sharia, ce qui a freiné leur activité. Cela étant, la situation évolue progressivement. Ainsi, depuis 2013, les banques participatives peuvent effectuer des opérations de repo et de reverse repo islamiques et, depuis le 1er novembre 2018, des swaps, conformes à la Sharia, avec la Banque centrale. D'autre part, le montage particulier des produits financiers islamiques (recherche et évaluation d'un actif sous-jacent de qualité appropriée, évaluation et approbation par le *Sharia board*, etc.) entraîne un coût additionnel. *In fine*, par rapport aux établissements conventionnels, la rentabilité des banques participatives est moindre notamment en raison du montant de commissions moins élevés et de frais de fonctionnement plus importants. La rentabilité des actifs (ROAA) et la rentabilité des fonds propres (ROAE) se sont élevées respectivement à 1,1% et 13,5% pour les banques islamiques, comparé à 1,6% et 15,9% pour le secteur bancaire à la fin de l'année 2017.

Pour dépasser les limites de leur marché de niche, développer leur activité et s'adapter aux besoins de nouveaux clients, une diversification des offres de produits est sans doute nécessaire. En effet, à ce jour, l'éventail de produits proposés par les banques

participatives est très étroit. Ainsi, s'agissant en premier lieu des financements, les Murabaha représentent 93% des engagements. Concernant en second lieu les ressources, les « *Profit and Loss Sharing Deposits* » représentent 69% des fonds apportés par la clientèle. Les banques participatives ont également plus de difficultés à mobiliser des ressources longues car elles disposent de moins d'instruments que les banques conventionnelles à leur disposition et les marchés secondaires sont moins développés. Certes, les banques participatives émettent des sukuk pour accroître leurs sources de financement, mais c'est surtout l'Etat qui est le principal émetteur. En effet, l'Etat turc émet des sukuk souverains depuis 2012 ainsi que des sukuk et obligations qui peuvent être financés contre de l'or physique déposés par la clientèle depuis le mois d'octobre 2017.

***Le gouvernement souhaite développer la finance islamique mais le cadre institutionnel doit être renforcé***

Le gouvernement turc fait preuve d'une forte volonté pour encourager la finance islamique depuis que l'AKP est arrivé au pouvoir en 2002. Elle fait partie intégrante du projet de création de l'Istanbul Financial Center (IFC), initié en 2007 et du 10ème plan de développement de la Turquie (2014-2018). Le gouvernement prévoit également de créer une nouvelle banque participative publique, laquelle sera opérationnelle au premier semestre 2019, Emlak Participation. D'autre part, le développement des banques participatives constitue un vecteur privilégié pour renforcer l'« inclusion bancaire » car le motif religieux est une des raisons invoquées par une partie de la population turque pour refuser d'ouvrir un compte en banque. Par ailleurs, la Turquie est l'un des principaux marchés de l'*Islamic Corporation for the Development of the Private Sector*, filiale de financement du secteur privé de Banque Islamique de Développement, et qui vise à encourager la création, l'expansion et la modernisation du secteur privé à travers le financement des entreprises ou des projets.

A défaut d'un cadre réglementaire spécifique, de nombreuses initiatives sont proposées pour structurer l'activité des banques participatives. L'un des principaux freins au développement du financement participatif en Turquie est l'absence de cadre réglementaire spécifique. La loi bancaire de 2005 a précisé le cadre d'activité des banques islamiques (« Participation Banking ») et a créé l'organe fédérateur « Participation

Banks Association of Turkey » (TKBB). Par ailleurs, depuis 2004, le fonds d'assurance des dépôts d'épargne (*Tasarruf Mevduatı Sigorta Fonu*) couvre également les dépôts de la clientèle des banques participatives à hauteur de 100 000 TRY. Ces dispositions ont permis de renforcer le développement de l'activité des banques participatives : leur part de marché est passée de 2,44% en 2005 à 5,13% en 2012. S'agissant plus particulièrement des marchés de capitaux, des réglementations spécifiques ont été mises en œuvre pour favoriser l'émission de sukuk par les entreprises et par l'Etat en 2012. Le 2 juillet 2018, la Bourse d'Istanbul a créé un marché spécifique de « *Committed Transactions Market of Sukuk* » (CTM), permettant de développer les opérations de repo et de reverse repo en respectant les principes islamiques.

La standardisation de l'interprétation des principes et des produits islamiques est un élément clé pour favoriser l'essor de ce secteur et attirer les investisseurs. Les standards en vigueur en Turquie suivent les normes élaborées par l'AAOIFI (« *Accounting and Auditing Organization for Islamic Finance Institutions* »), basé au Bahreïn, et l'IFSB (« *Islamic Financial Services Board* »), localisé en Malaisie. Un « Advisory Board » (équivalent à un *Sharia board*) évalue et approuve la conformité des opérations au regard des principes islamiques dans chacune des banques participatives turques. Cela étant, le pouvoir d'interprétation de chaque *Advisory board* est important et une grande disparité des pratiques existe, ce qui freine la standardisation des produits ainsi que leur diffusion. Dans ce contexte, un *Sharia board* au niveau national, a été créé en mai 2018 en partenariat avec le TKBB, le « *TKBB Central Advisory Board* », chargé de définir et standardiser les principes islamiques, en respectant les normes élaborées par l'AAOIFI et l'IFSB, et qui devront être mis en œuvre uniformément par toutes les banques participatives, locales et étrangères, opérant en Turquie. Cette standardisation des produits facilitera la comparaison des offres commerciales et permettra de rassurer le grand public sur la conformité des produits proposés au regard de la Sharia.

Des efforts sont engagés dans le domaine éducatif afin de développer la connaissance de la finance islamique et contribuer ainsi à son développement. Alors que, jusqu'en 2014, peu de structures existaient en Turquie, le pays serait devenu, depuis 2016, le deuxième d'Europe en termes de nombre de formations

proposées, derrière le Royaume-Uni. Un Centre d'étude et de recherche sur la finance islamique de la Banque mondiale a été créé à Istanbul ainsi qu'un Centre international de recherche sur l'économie et les finances islamiques (IRIECI) à l'université Zaim d'Istanbul. L'association des banques participatives de Turquie est également très dynamique dans le cadre de l'enseignement.

## A L'AGENDA

### Février

- Cérémonie de clôture du jumelage « développement des capacités de surveillance maritime douanière » - Ankara, 7 février ;
- Journée de promotion de l'accord BPI France/Türk Eximbank en faveur de la coopération franco-turque sur marchés tiers - Istanbul, 12 février ;
- Salon International de l'Agriculture - France, 23/02-03/03 ;
- Dialogue UE-Turquie, 28 février ;
- Délégation du Ministère turc des transports sur le projet de corridor de produits frais - France ;
- Délégation du Ministère turc de l'énergie à l'ADEME - France.

### Mars

- Atelier de coopération avec les entreprises turques en Afrique - Paris, 1<sup>er</sup> mars ;
- Sommet économique d'Uludağ - Uludağ, 23-24 mars ;
- Visite d'une délégation du Gifas - Ankara.

### Avril

- Rencontres avec les acteurs de la *fintech* en Turquie (*Istanbul fintech week*) - Istanbul, 3-4 avril ;
- Pavillon France sur le salon Eurasia Rail - Izmir, 10-12 avril ;
- Comité technique franco-agricole - France.

## ORGANIGRAMMES DU SER D'ANKARA & DES SE DE BAKOU ET DE TBILISSI

<b>Monsieur Daniel GALLISSAIRES</b> Chef du SER d'Ankara - Turquie Téléphone : +90.312.405.49.18 Courriel : <a href="mailto:daniel.gallissaires@dgtresor.gouv.fr">daniel.gallissaires@dgtresor.gouv.fr</a>	
<b>Monsieur Thierry BOREL</b> Adjoint au Chef du SER d'Ankara - Conseiller financier Téléphone : +90.312.405.49.23 Courriel : <a href="mailto:thierry.borel@dgtresor.gouv.fr">thierry.borel@dgtresor.gouv.fr</a>	<b>Madame Laure BORDAZ</b> Attachée économique Téléphone : +90.212.982.02.85 Courriel : <a href="mailto:laure.bordaz@dgtresor.gouv.fr">laure.bordaz@dgtresor.gouv.fr</a>
<b>Monsieur Ahmet M. AYDOGDU</b> Attaché financier Téléphone : +90.312.405.49.22 Courriel : <a href="mailto:ahmet.aydogdu@dgtresor.gouv.fr">ahmet.aydogdu@dgtresor.gouv.fr</a>	<b>Monsieur Flavien MIE</b> Attaché économique Téléphone : +90.312.405.49.20 Courriel : <a href="mailto:flavien.mie@dgtresor.gouv.fr">flavien.mie@dgtresor.gouv.fr</a>

<b>Monsieur Stephan DUBOST</b> Délégué du Chef du service économique régional à Istanbul Téléphone : +90.212.982.02.81 Courriel : <a href="mailto:stephan.dubost@dgtresor.gouv.fr">stephan.dubost@dgtresor.gouv.fr</a>
<b>Madame Burcu DEMIRDAG</b> Attachée énergies & affaires industrielles Téléphone : +90.212.982.02.99 Courriel : <a href="mailto:burcu.demirdag@dgtresor.gouv.fr">burcu.demirdag@dgtresor.gouv.fr</a>

<b>Monsieur François VIEL</b> Conseiller pour les affaires agricoles Téléphone : +90.312.405.49.27 Courriel : <a href="mailto:francois.viel@dgtresor.gouv.fr">francois.viel@dgtresor.gouv.fr</a>
<b>Monsieur Bozkurt OZSEREZLI</b> Attaché agricole Téléphone : +90.312.405.49.25 Courriel : <a href="mailto:bozkurt.ozserezli@dgtresor.gouv.fr">bozkurt.ozserezli@dgtresor.gouv.fr</a>

<b>Monsieur Maxime JEBALI</b> Conseiller en développement durable Téléphone : +90.312.405.49.30 Courriel : <a href="mailto:maxime.jebali@dgtresor.gouv.fr">maxime.jebali@dgtresor.gouv.fr</a>
<b>Monsieur Berat DURMUS</b> Attaché développement durable Téléphone : +90.312.405.49.29 Courriel : <a href="mailto:berat.durmus@dgtresor.gouv.fr">berat.durmus@dgtresor.gouv.fr</a>

### SE de Bakou

<b>Monsieur Serge KREBS</b> Chef du Service économique - Azerbaïdjan & Turkménistan Téléphone : +994.12.490.81.33 Courriel : <a href="mailto:serge.krebs@dgtresor.gouv.fr">serge.krebs@dgtresor.gouv.fr</a>	
<b>Monsieur Shahin HUSEYNLI</b> Attaché agricole et développement durable Téléphone : +994.12.490.81.30 Courriel : <a href="mailto:shahin.huseynli@dgtresor.gouv.fr">shahin.huseynli@dgtresor.gouv.fr</a>	<b>Monsieur Alexandre JOAO</b> Attaché économique Téléphone : +994.12.490.81.30 Courriel : <a href="mailto:alexandre.joao@dgtresor.gouv.fr">alexandre.joao@dgtresor.gouv.fr</a>

### SE de Tbilissi

<b>Madame Ioulia SAUTHIER</b> Cheffe du Service économique - Géorgie Téléphone : +995.322.721.402 Courriel : <a href="mailto:ioulia.sauthier@dgtresor.gouv.fr">ioulia.sauthier@dgtresor.gouv.fr</a>
--

**A noter** que le SER d'Ankara partage ses locaux avec le Service Nucléaire Régional (SNR) de l'Ambassade, composé de M. Philippe PIERRARD, Conseiller nucléaire [philippe.pierrard@cea.fr](mailto:philippe.pierrard@cea.fr), M. Henri BRUNEL, [henri.brunel@cea.fr](mailto:henri.brunel@cea.fr) et M. Christophe GOUJON ([christophe.goujon@cea.fr](mailto:christophe.goujon@cea.fr)) VIA attachés nucléaires ; ainsi qu'avec la représentation de l'AFD à Ankara. Un attaché douanier (M. Julien AUTRET [julien.autret@douane.finances.gouv.fr](mailto:julien.autret@douane.finances.gouv.fr)), basé à Sofia, est également en charge de la zone Turquie.

## CADRE & DONNEES SUR LA TURQUIE



### Données générales :

Superficie : 779 452 km<sup>2</sup>

Population : 80 810 525 (2017)

Régime politique : Régime présidentiel

Parti au pouvoir : AKP

Président de la République : M. Recep Tayyip Erdoğan

Vice-président de la République: M. Fuat Oktay

Président du Parlement : M. Binali Yildirim

Ministre du Trésor et des Finances : M. Berat Albayrak

Ministre du Commerce : Mme. Ruhsar Pekcan

Monnaie : livre turque (TRY)

Au 28/01/2019 :

1 USD = 5,2697 TRY

1 EUR = 6,0135 TRY

Taux d'inflation annuel : 15% (prévisions 2018)

Dette publique : 908,9 Mds TRY (2017 T3)

Importations : 234 Mds USD (2017)

Exportations : 157 Mds USD (2017)

## CADRE & DONNEES SUR LA GEORGIE, L'AZERBAÏDJAN ET LE TURKMENISTAN

 <p><b>GÉORGIE</b></p>	<p><b>Superficie :</b> 69 700 km<sup>2</sup>  <b>Population :</b> 3 972 531 (2017)  <b>Régime politique :</b> République unitaire  <b>Parti au pouvoir :</b> Parti du Rêve  <b>Président de la République :</b> Mme. Salomé Zourabichvili  <b>Premier ministre :</b> M. Mamuka Bakhtadze  <b>Ministre des Finances :</b> M. Ivane Machavariani  <b>Ministre de l'Economie :</b> M. Giorgi Kobulia  <b>Monnaie :</b> Lari (GEL)  <b>Au 28/01/2019 :</b>                      1 USD = 2,6580 GEL                      1 EUR = 3,0328 GEL  <b>Taux d'inflation annuel :</b> 2,8% (prévisions 2018)  <b>Dettes publiques :</b> 45,5% du PIB (2016)  <b>Solde commercial :</b> -5,25 Mds USD (2017)</p>
 <p><b>AZERBAÏDJAN</b></p>	<p><b>Superficie :</b> 86 600 km<sup>2</sup>  <b>Population :</b> 9 898 085 (2017)  <b>Régime politique :</b> République présidentielle  <b>Parti au pouvoir :</b> Parti du Nouvel Azerbaïdjan  <b>Président de la République :</b> M. Ilham Aliyev  <b>Premier ministre :</b> M. Novruz Mammadov  <b>Ministre des Finances :</b> M. Samir Sharifov  <b>Monnaie :</b> Manat azerbaïdjanais (AZN)  <b>Au 28/01/2019 :</b>                      1 USD = 1,6970 AZN                      1 EUR = 1,9365 AZN  <b>Taux d'inflation annuel :</b> 3,5% (prévisions 2018)  <b>Dettes publiques :</b> 55% du PIB (2017)  <b>Solde commercial :</b> +6,9 Mds USD (2017)</p>
 <p><b>TURKMÉNISTAN</b></p>	<p><b>Superficie :</b> 491 210 km<sup>2</sup>  <b>Population :</b> 5 758 075 (2017)  <b>Régime politique :</b> Présidentiel  <b>Parti au pouvoir :</b> Parti démocratique du Turkménistan  <b>Président de la République :</b> M. Gurbangouli Berdimoukhamedov  <b>Président du cabinet des Ministres :</b> M. Gurbangouli Berdimoukhamedov  <b>Ministre de l'Economie et des Finances :</b> M. Batyr Bazarov  <b>Monnaie :</b> Manat Turkmène (TMT)  <b>Au 28/01/2019 :</b>                      1 USD = 3,5000 TMT                      1 EUR = 3,9935 TMT  <b>Taux d'inflation annuel :</b> 6,17% (2016) ; 3,5% (prévisions 2017)  <b>Dettes publiques :</b> 10,7% du PIB (2016)  <b>Solde commercial :</b> +4 Mds USD (2016)</p>

### Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional d'Ankara (adresser les demandes à [ankara@dgtresor.gouv.fr](mailto:ankara@dgtresor.gouv.fr)).

### Clause de non-responsabilité

Le Service Économique Régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

### Service Économique Régional

Adresse : B.P. n° 1  
 Iran Caddesi, Karum Is Merkezi n°21, Asansör E, n°444, Kat.6, Kavaklıdere  
 Ankara 06680, TURQUIE

**Directeur de la publication :** Daniel Gallissaires.

**Avec les contributions de :** Ahmet Aydogdu, Laure Bordaz, Thierry Borel, Burcu Demirdag, Stephan Dubost, Daniel Gallissaires, Alexandre Joao, Flavien Mie, Ioulia Sauthier.

Version du 28 janvier 2019.